TROPHEE SENIORS *DU COGNAC*

ASL-Golf du COGNAC LE 16 et 17 AVRIL 2025

Email :* contact@golfducognac.fr *- Tél : 05 45 32 18 17 – www.golfducognac.com

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.
Les règlements particuliers priment sur les règlements généraux.

I - CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le joueur doit répondre à l'ensemble des critères suivants :
- être licencié de la Fédération Française de Golf et s'être acquitté du « droit de jeu fédéral » de 40€ ou être licencié d'une Fédération étrangère reconnue
- avoir 50 ans ou plus la veille de l'épreuve
- être à jour de ses droits d'engagement à tous les TROPHEES SENIORS antérieurs
- remplir tous les critères sportifs d'inscription
- répondre aux exigences des Règles du Statut d'Amateur
- être titulaire d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2023 ou 2024, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié.

La licence et le certificat médical ou le questionnaire de santé doivent être enregistrés à la ffgolf avant le début de l'épreuve, faute de quoi la saisie du score du joueur sera bloquée sur RMS.
Pour les joueurs non licenciés en France, le certificat médical doit être fourni lors de l'inscription**.**

II - FORME DE JEU

Simple Stroke-Play / 36 trous / 18 trous par jour / Classement en brut sur l'addition des 2 tours.

Les joueurs seront répartis en 2 séries :

- **1 Série Messieurs** : comprenant 87 joueurs au maximum d'index ≤ à 15,4
- **1 Série Dames**: comprenant 33 joueuses au minimum d'index ≤ à 18,4

Limitation du Champ :

Le club doit respecter lors des inscriptions pour les Dames, lorsque la serie existe, les nombres minimums fixes par les quotas établis ci-dessous.
Dans les limites du champ maximum, les joueurs ne répondant pas aux critères peuvent disposer de wild cards.

Si le quota Dames n'est pas utilise a la clôture des inscriptions, les places libres peuvent être reversées dans le champ des Messieurs et inversement.

Trophées Séniors

- 15 places dans le champ des Messieurs et 5 places dans celui des Dames, qui seront attribuées par ordre des index a la date de cloture des inscriptions.
- par ordre du Merite National Seniors,
- par ordre des index a la date de cloture des inscriptions,
- par ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de Dames.

Wild Cards

Le club organisateur dispose de 6 wild-cards (incluses dans les 120 participants) pour des joueurs et joueuses ne répondant pas aux critères ci-dessus.

L'ordre du mérite et l'index

Pris en compte sont ceux de la date de clôture des inscriptions. Les joueurs non licenciés en France devront fournir une attestation d'index pour la même date.

Les listes des inscrits et d'attente

Seront consultables sur le site du golf au plus tard **DIMANCHE 6 AVRIL 2025.**

Classement :

Le classement du **TROHEE SENIORS DU COGNAC** est un classement en brut exclusivement et obligatoirement par sexe (pas de classement mixte).
En cas d'égalité pour la première place pour chaque série, à la fin de l'épreuve, les joueurs concernés doivent partir en play-off trou par trou (1-2-17-18)

NB : En cas d'impossibilité de terminer le play-off ou de le faire jouer, le classement deviendra définitif à moins que le Comité de l'épreuve en décide autrement (par exemple : déclarer des co-vainqueurs).

Les départs

Pour le 1er jour : Prendre la liste d'entrée, la couper en 4 blocs égaux (bloc 1 meilleurs joueurs à bloc 4 moins bons joueurs). Faire jouer le bloc 2, puis le bloc 1 et pour finir le bloc 3 puis 4.

Pour le 2e tour En fonction des résultats du 1er tour, ordre décroissant, le tirage des départs doit se faire dans l'ordre inverse des résultats, Dames et Messieurs séparément.

III – ENGAGEMENTS

Les inscriptions se feront EXCLUSIVEMENT par internet sur notre site
www.golfducognac.com

avant LE MARDI 1 AVRIL 2025

. Aucun engagement par téléphone, ne sera pris en considération

La journée d'entraînement gratuite est prévue la veille du premier tour, soit le **MARDI 15 AVRIL 2025** sur réservation des départs au golf.

Droits d'inscription fixés comme suit :

Extérieurs = 90 € **Membres = 40 €**

Tout joueur déclarant forfait après le MARDI 15 AVRIL 2025 12H, reste redevable du droit de compétition, sauf cas de force majeure.

IV - REMISE DES PRIX

Les 3 premiers en brut dans chaque série seront récompensés.

V - COMITE DE L'EPREUVE

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement, en particulier la forme de jeu, d'annuler tout ou partie de l'épreuve, de la faire jouer par un nombre de joueurs inférieurs à ceux prévus. Sa composition sera affichée sur le Tableau Officiel.